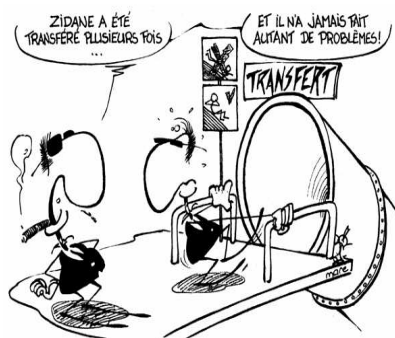


Information sur les axes d'évolution du dispositif de recrutement France et des activités comptabilité



La dernière opération "d'évolution" n'est pas encore terminée (des procédures juridiques étant en cours sur le volet du transfert des achats vers TGS) que la direction veut déjà remettre le couvert !

En effet après la DOP, le GIE SIRH, le service administration paie et personnel, la e-communication et les salons-expositions soit 456 salariés transférés vers TGS depuis mi-2011, la direction revient à la charge avec deux nouvelles pistes de réflexion : les axes d'évolution du dispositif de recrutement en France et l'organisation des activités comptabilité.

La direction veut avancer "masquée" en parlant plutôt d'évolution que de transfert. Elle dit vouloir cette fois-ci nous tenir informés des discussions en cours plutôt que de la seule décision qui sera retenue à terme.

Mais malheureusement à l'heure des projets de réduction d'effectifs (PDV, réduction du nombre de managers) ou de sortie d'activités (BUS, TED, Trixell,...), nous considérons que la formulation très floue de l'ordre du jour est une nouvelle tactique de la direction pour avancer à marche forcée sur de nouveaux transferts après être passée en force puisque les élus CCE avaient refusé la consultation (voir notre tract du CCE du 14/05/2012) !

Les élus CFDT dénoncent une nouvelle fois la démarche et après avoir fait la déclaration ci-dessous, ont quitté la séance en signe de protestation.

La déclaration des élus CFDT en séance :

Les élus CFDT estiment que le point 5 de l'ordre du jour du CCE ne peut être abordé en séance car celui-ci n'a pas pu être préparé par les élus. En effet, l'ordre du jour trop flou et l'absence de documents préparatoires n'ont pas permis de préparer ce point. D'ailleurs, l'absence de ces éléments et la rédaction volontairement très large du point 5 semblent indiquer que la direction souhaite ne pas fixer clairement les raisons de cette information.

Les élus CFDT voient dans cette approche, une nouvelle façon de la direction d'imposer, dans un premier temps, l'information des élus du CCE sur une nouvelle tranche de sa stratégie actuelle de regroupement d'activités vers TGS.

Les élus CFDT rappellent que les résultats des expertises faites dans le cadre des derniers transferts vers TGS sont sans appel : les CSP répondent à une logique autre qu'économique puisque les gains attendus sont faibles. L'efficacité, la professionnalisation et l'évolution professionnelle des salariés sont affichées par la direction. Mais l'expert y voyait aussi une logique de rationalisation d'effectif. Les salariés, eux, n'adhèrent pas vraiment aux modèles car ils y voient une perte d'intérêt ou un risque pour leurs conditions de travail. Ils voient aussi un risque de fragilisation de leur activité en cas d'externalisation. C'est aussi pour ces raisons que les élus de TGS refusent aujourd'hui de se voir imposer d'autres regroupements ! Les élus CFDT du CCE se sont toujours opposés et continueront à le faire aux transferts massifs décidés par la Direction des Opérations et orchestrés par les autres tant que l'intérêt des salariés ne sera pas garanti et l'intérêt économique et organisationnel démontré. A ce titre, les élus CFDT du CCE dénoncent une fuite en avant de la direction.

Compte tenu de ces éléments, les élus CFDT ne peuvent que refuser le point d'information qui leur est proposé et que de fait ce point ne pourrait être considéré comme la première réunion d'un processus d'information/consultation préalable aux transferts d'activités vers TGS.

Information / Consultation sur la situation comparée entre homme et femme



La direction a présenté le bilan de la situation comparée des hommes et des femmes au sein de la société Thales SA.

Même si la situation est difficilement comparable à celle de l'année dernière suite au départ massif de salariés vers TGS, il semble que nous soyons dans le statu quo. Pas vraiment de régression mais pas de véritable amélioration de la situation des femmes notamment avec la persistance d'un plafond de "béton" au niveau III B pour les I/C.

La direction reconnaît la situation mais fait valoir la difficulté de recrutement de femmes dans des filières très masculines. **Compte tenu de cette situation, les élus CFDT se sont abstenus et ont fait la déclaration suivante :**

La déclaration des élus CFDT en séance :

Les élus CFDT estiment qu'en matière d'égalité professionnelle à Thales SA, la direction n'est pas arrivée à trouver les leviers dans les catégories I/C pour inverser la tendance actuelle, où les hommes sont majoritairement présents.

D'autre part, l'évolution à l'intérieur de la catégorie I/C est plus difficile pour les femmes que pour les hommes. D'ailleurs, la persistance d'un plafond de verre sur le niveau III B, alors que dans cette catégorie ce sont les femmes les plus nombreuses, le révèle.

Le manque d'organisation des périodes de découverte de l'entreprise par les scolaires, notamment au sein de TRT-Fr, ne favorise pas l'attrait de nos métiers notamment à la population féminine. La CFDT a signé l'accord d'avenant n°1 à l'accord groupe sur l'égalité professionnelle et espère que par ce biais, nous pourrions donc enfin trouver les leviers tant cherchés.



Les élections pour le renouvellement du Comité d'Etablissement de TRT-Fr à Palaiseau vont se dérouler à la rentrée, autour du mois d'octobre 2012. Celles du Siègre interviendront mai 2013.

Les sections syndicales CFDT vous invitent à rencontrer un ou une de ces élu(e)s pour échanger avec eux sur ces enjeux. Vous pouvez aussi lire nos publications sur notre site internet afin de voir nos actions et nos positions au CCE de Thales SA et au CE de TRT-Fr.

- CE: <http://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa/trt.html>
- CCE: <http://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa/cce.html>

Nous aurons besoin de vous pour construire ensemble le dialogue social à venir. À bientôt !